



L'INDUSTRIE

en NOUVELLE-AQUITAINE

... des propositions **CGT**

La crise sanitaire a mis en évidence l'affaiblissement industriel de notre pays, son déficit d'autonomie et de souveraineté pour répondre à des besoins essentiels. La France, 6^{ème} puissance mondiale, s'est ainsi retrouvée en situation d'extrême difficulté sur les besoins sanitaires : absence de masques, de tests, de respirateurs...

Cette situation a suscité une émotion et une colère légitimes et surtout une exigence politique forte : « plus jamais ça ». La CGT se félicite que s'ouvre très largement le débat public sur la nécessité de la reconquête industrielle et pour un nouveau modèle productif. L'avenir de l'industrie ne concerne pas en effet que les salariés mais l'ensemble des citoyens, la société toute entière. Ce dont il est question c'est de niveau de vie, d'aménagement de territoire, de notre capacité à répondre aux besoins sociaux et territoriaux, de préservation du climat et de notre environnement, d'avenir des services publics et des services, du développement de la culture scientifique et technique...

Les 1^{ères} réponses du gouvernement (baisse du coût du travail, nouveaux cadeaux fiscaux et sociaux) ne répondent pas aux enjeux.

Elles s'inscrivent dans une forme de continuité et d'accentuation de la stratégie libérale qui conduit à l'échec. Car le constat est sans appel : en 25 ans, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée du pays est passée

de 25 % à 12 %. L'emploi industriel a baissé de plus de 30 %. En Nouvelle-Aquitaine, l'industrie n'échappe pas à cette tendance (voir chiffres p.8).

Les raisons de ce recul industriel sont pourtant connues et évidentes : **une financiarisation de la stratégie des grands groupes**, obnubilés par la rentabilité à court terme au détriment de l'investissement dans l'emploi de qualité, dans les territoires, sur l'environnement. **Une logique de « compétitivité-coût » délétère** qui pèse sur les salariés, dévalorise le travail, participe à une déflation salariale généralisée ; **un très faible niveau d'investissement en Recherche et Développement (R&D)** (en stagnation depuis 20 ans) malgré un Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de 6,2 Mds € par an ; **un sous-investissement dans la formation qualifiante initiale et continue**. La stratégie de l'État et des pouvoirs publics s'est réduite pour l'essentiel à multiplier le dispositif d'aides aux entreprises (subventions, exonérations fiscales et sociales) sans contrepartie, sans efficacité.

Pour répondre aux BESOINS & préserver l'environnement, changeons de Cap !

Une nouvelle politique industrielle est à construire. L'État et les Régions doivent jouer un rôle stratégique, visionnaire pour dessiner un nouveau modèle productif inscrit sur le long terme. Il s'agit de réindustrialiser notre pays et nos territoires pour tout à la fois répondre aux besoins sociaux, assurer une maîtrise et une autonomie sur des secteurs essentiels, préserver l'environnement en investissant massivement dans la transition écologique et énergétique.

S'il préconise des réponses sur la R&D, sur la santé, ainsi que sur l'investissement productif, le « new deal des Régions de France » ne correspond pas aux enjeux démocratiques notamment sur le travail État/Région et amorce la différenciation régionale des normes. Les salariés en restent les oubliés.



La CGT fait plusieurs propositions :

Un système productif plus cohérent pour développer l'emploi et préserver l'environnement - Relocaliser des secteurs stratégiques et leurs chaînes de valeur pour en assurer la maîtrise ; privilégier les circuits courts en intégrant le coût du transport et le coût environnemental ; investir dans les projets et les stratégies d'énergies propres (avion du futur, projet hydrogène...).

Assurer une maîtrise publique dans les secteurs stratégiques et essentiels - Pôle public des industries de santé, dans la production et à distribution énergétique, le transport, l'industrie de défense... L'État, le Conseil Régional, doivent s'en donner les moyens (appropriation publique et/ou sociale, participation au capital avec droit de veto...).

Conditionner toute intervention publique - (Exonérations, aides directes, prêts garantis...) au maintien et à la création d'activités et d'emplois de qualité en territoires. En Nouvelle-Aquitaine, une évaluation des interventions financières du Conseil Régional est nécessaire.

Investir massivement dans la Recherche et Développement publics et privés - (En France il stagne à 2,25 % du PIB depuis 20 ans, un des plus faible des pays développés). Le Crédit d'Impôt Recherche doit être remis à plat et évalué et la recherche publique renforcée (à peine 0,78 % du PIB aujourd'hui).

Une autre répartition de la richesse produite, des gains de productivité et revaloriser le travail - Augmenter les salaires, revaloriser les carrières, investir plus et mieux dans la formation initiale et continue pour renouveler les savoir-faire et les compétences (47 000 salariés de l'industrie partiront en retraite dans les prochaines années) ; utiliser les gains de productivité liés aux progrès technologiques (robotisation, digitalisation, intelligence artificielle) pour réduire le temps de travail.

Plus de démocratie - Donner de nouveaux droits d'intervention aux salariés et leurs représentants dans les CSE, les conseils d'administration (droit de veto sur des projets stratégiques, droit à des projets alternatifs...) ; l'arrêt de la sous-traitance en cascade, création de comités interentreprises, rééquilibrage des rapports donneurs d'ordres/sous-traitants comme le propose le projet de loi GM&S ; favoriser le débat public en territoire sur les stratégies industrielles (en associant élus, syndicats, associations, citoyens).

La mise en chantier de la STEP DE REDENAT.

La Station de Transfert d'Énergie par Pompage (Step) est une solution de stockage et de production d'hydroélectricité. Celle-ci est située sur le bassin d'Argentat (Corrèze).

Ce système, déjà en service notamment sur Montézic dans le secteur Lot-Truyère est un moyen durable et pérenne de stocker et de produire en complément et en soutien aux productions solaire et éolienne.

Le système est composé d'un bassin supérieur (à construire) et d'un bassin inférieur (déjà existant). Il remonte l'eau quand nous avons beaucoup de production et il relâche l'eau, en la turbinant, quand nous sommes en sous production.

Ce projet crée environ 350 emplois sur une durée de trois ans pendant la construction. A terme, il développe une vingtaine d'emplois dans son fonctionnement final. L'investissement, à hauteur d'un milliard d'euros doit être réfléchi avec l'entreprise publique qui exploite les barrages sur la Dordogne.

La capacité peut atteindre une puissance équivalente à une tranche nucléaire, sur une période courte. Un équipement complémentaire sur Bort les Orgues viendrait compléter cet ensemble et permettrait de bénéficier de plus d'hydroélectricité dans notre mix énergétique national et régional.

Pour en savoir plus, contactez le syndicat CGT Énergie de Corrèze Cantal.

La CGT propose



... La CGT propose ...

Un projet de reconquête de l'industrie verrière en Charente

Verallia est au beau fixe avec un chiffre d'affaire de 2,5 Mlds € en 2019, en hausse de 9 %, une marge brute de 23,8 % en 2019. Le 10 juin 2020, l'entreprise distribue 100 M€ de dividendes... et annonce 2 jours plus tard un plan de - 130 postes en France avec l'argument « d'accélérer la réduction des coûts ». L'entreprise a les moyens d'engager 20 à 25 M€ dans la reconstruction d'un four avec changement des machines associées : ce choix d'investissement est possible et revendiqué par la CGT. Celui-ci fixerait de fait l'outil industriel en Nouvelle-Aquitaine et maintiendrait le niveau de compétitivité des verriers.

Dans l'urgence du moment, la CGT se bat pour la sauvegarde des emplois mais face à cette restructuration, la CGT propose une reconquête industrielle de long terme :

1

Innover en proposant de nouvelles teintes pour se diversifier.

2

Monter en gamme avec le lancement de bouteilles à plus forte valeur ajoutée.

3

Reconquérir des marchés abandonnés pour augmenter les volumes.

4

Accompagner les marchés d'avenir : le rosé, le cognac, les effervescents.

5

Se positionner sur le bio : grâce au verre, accompagner cette tendance sociétale.

Ce dernier point nous renvoie aux aspects environnementaux. Au-delà de reconquérir une industrie « robuste » en France, dans le Cognaçais pour l'exemple, la CGT porte aussi la revendication d'un développement **DURABLE**, écologiquement.

A l'heure des discours et des actes qui valorisent à juste titre les bienfaits de l'économie circulaire, du recyclage, les circuits courts de production et de consommation, la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité et la diminution de l'empreinte carbone, comment peut-on imaginer que des bouteilles vides auraient traversé les frontières et fait quelques fois des milliers de kilomètres alors qu'elles pourraient être produites localement ?

Pour la CGT, la localisation de la production est un préalable, il convient également de réfléchir à une filière transport adaptée et économe en énergie.



Disponible au Comité régional
CGT Nouvelle-Aquitaine



... La CGT propose ...

Un second souffle pour le Bassin de LACQ-ORTHEZ

À la suite du constat de la forte érosion du bassin industriel de Lacq-Orthez (fermetures de sites), l'UL de Mourenx n'a pas voulu rester passive devant ce déclin industriel programmé.

La CGT a réussi le pari de réunir tous les acteurs autour d'une table pour aboutir au printemps 2018 à un cahier des charges commun, économique et industriel. Les différents partenaires, politiques, industriels et publics (Directe) ont financé le projet. La CGT porte ce projet au même titre que les financeurs.

Une filière Hydrogène pour quoi faire ?

L'hydrogène peut devenir l'un des piliers d'un modèle énergétique neutre en carbone.

L'hydrogène est un combustible propre et efficace, sans danger pour l'environnement. C'est un gaz bien connu et largement utilisé. 55 millions de tonnes par an sont consommés dans le monde et

les technologies, notamment l'électrolyse sont matures.

En matière de mobilité l'hydrogène est aussi sûr que l'essence ou le gaz naturel. Il peut permettre le remplacement efficace des locomotives diesels, notamment sur des lignes non-électrifiées.

La récente annonce des réouvertures des petites lignes conforte la CGT dans ces perspectives de débouchés sur la distribution. Sur les transports en car, il serait, également, une autre des possibilités dans les premières utilisations.

Dans son projet, la CGT propose la fabrication d'H₂ à partir de l'électrolyse de l'eau et d'énergies renouvelables (solaire, éolien).

L'hydrogène peut être stocké en masse (à contrario de l'électricité) et réutilisé à la demande pour produire de l'électricité, c'est un régulateur d'énergie. Cette étude a démontré la faisabilité et l'opportunité de cette filière qui répond pleinement aux enjeux liés à l'environnement et à la transition énergétique. Ce projet de filière Hydrogène intègre

production, stockage, distribution, usages, emplois, compétences, R&D et la formation, composantes essentielles d'un développement pérenne du Bassin de Lacq-Orthez et plus largement de la région.

Ce travail peut déboucher sur une filière complémentaire à l'hydrogène, notamment avec le captage, le stockage et l'utilisation du CO₂.

Pour des renseignements complémentaires, contacter l'union départementale CGT des Pyrénées-Atlantiques ou la fédération des industries chimiques de la CGT.





Une nouvelle politique des industries de santé

La CGT propose...

En Nouvelle-Aquitaine, l'industrie du médicament et de santé est un secteur important : des grands groupes et 3 500 emplois, des entreprises de matériels médicaux et chirurgicaux et 2 400 emplois, des sous-traitants en particulier dans la R&D ; mais aussi une importante recherche publique (université de Bordeaux, les CHU) ; enfin un réseau d'entreprises de distribution, de logistique, de transports.

Malgré les investissements publics, la filière est affaiblie en Nouvelle-Aquitaine, comme au plan national. La France a ainsi « découvert » en pleine crise COVID sa fragilité en matière d'industrie de santé. Les situations de ruptures d'approvisionnement sont trop nombreuses (plus de 1200).

Année après année, des critères de rentabilité et la profitabilité maximum à court terme, ont pris le pas sur les enjeux de santé publique dans la gestion de cette filière. Ainsi en 25 ans, la France est passée de 470 centres de production de médicaments à 275. Le groupe Sanofi a supprimé en 10 ans 10 000 emplois, 45 % des effectifs de R&D. Il a versé 3,9 Mds € aux actionnaires en pleine crise sanitaire.

POUR UNE NOUVELLE STRATÉGIE Industrielle DE Santé :

Les industries de santé sont stratégiques. Elles doivent être partie intégrante des politiques de santé publiques parce qu'elles conditionnent l'ensemble de la chaîne du secteur de la santé, de l'offre de soins.

La CGT propose une autre vision stratégique avec la création d'un pôle de santé public intégrant les industries de santé, avec comme seul critère de gestion, le droit et l'accès aux soins pour tous et de même niveau de qualité. Il doit viser à assurer dans le temps et dans l'espace la réponse aux besoins de santé, à assurer l'indépendance et la sécurité sanitaire du pays. Cela suppose de :

1

Organiser la gestion partagée et publique de la filière avec participation des élus, des autorités de santé, de la sécurité sociale, des usagers. La région Nouvelle-Aquitaine pourrait être novatrice sur ce modèle de gestion.

2

Développer l'emploi dans la filière et relancer des productions abandonnées pour critères financiers.

3

Conditionner toute intervention publique au maintien, à la création, à la relocalisation d'activités et d'emplois en territoire.

4

Donner de nouveaux droits d'intervention aux salariés dans les entreprises.

En ce qui concerne la formation professionnelle continue et initiale, la perspective du budget à 1, 15 milliard d'euros (2019 - 2022) n'est plus suffisante pour dépasser les contraintes sur l'emploi et son potentiel développement. De nombreux projets que porte la CGT, dont certains présentés dans ce document, demandent un investissement fort sur les questions relevant de la Formation et du maintien des savoirs et savoir-faire. Redémarrer des formations initiales doit être une volonté affichée et démontrée (ex : formation technique de fondeur), créer un « pass'formation » englobant les acteurs publics, complétant le dispositif du CPF et facilitant l'accessibilité serait un projet porteur. La CGT est demandeuse d'une rencontre régionale, avec les organisations syndicales, sur la place de la Formation dans les politiques régionales.

Filière aéronautique et spatiale en Nouvelle-Aquitaine

Pour un plan d'urgence de sécurisation des emplois et des compétences.

Un fonds d'investissement, maîtrisé publiquement, pour l'avion du futur.

Le secteur aéronautique et spatial traverse une période difficile. Les problématiques trouvent source, pour l'essentiel, dans la baisse du trafic aérien et un manque de visibilité sur son évolution.

Pour autant, la CGT conteste le catastrophisme entretenu sciemment par les donneurs d'ordres de la filière. Dans le secteur aéronautique et spatial de défense l'activité est restée stable et même accrue pour certains secteurs. Dans le domaine de l'aviation civile, le niveau des commandes des grands groupes reste très élevé et les trésoreries sont à des niveaux historiquement hauts. La crise leur est utile pour restructurer la filière et rétablir de hauts niveaux de rentabilité.

Paradoxalement, alors que la filière est massivement « soutenue » par les pouvoirs publics (15 Mds € dont 7 pour Air France), que les carnets de commandes restent à des niveaux très élevés, les plans de suppressions d'emplois se multiplient et avec eux, les pertes de compétences et de savoir-faire en particulier dans la sous-traitance du secteur.

1

Gagner l'arrêt des suppressions d'emplois prévues et conditionner toutes les participations publiques (État, Conseil Régional) au maintien de ces emplois.

2

Mise en place d'un grand plan de sécurisation des emplois (avec maintien des salaires), des compétences et des savoir-faire dans l'ensemble de la filière. Le financement doit être mutualisé avec une participation majeure des grands groupes.

3

Un investissement massif en R&D pour les avions propres du futur. Les grands groupes du secteur doivent largement contribuer sur leurs fonds propres. Le fonds d'investissement lancé à cet effet par l'État, constitué en grande partie d'argent public, doit être piloté par la BPI (et non par un opérateur privé).

4

La constitution des Comités Sociaux Économiques (CSE) inter-entreprises regroupant grands groupes, soustraitants, et dotés de droits démocratiques renforcés (droit d'opposition, droit de veto, droit aux projets alternatifs).

5

Une stratégie nouvelle d'ensemble dans le secteur des transports, favorisant les investissements de transports décarbonés, rompant avec la mise en concurrence des différents modes qui génère les gâchis sociaux et environnementaux.

278 000 emplois

soit 12 % de l'emploi régional
(en baisse depuis 15 ans)

47 000 salariés

de l'industrie doivent partir
en retraite d'ici 5 ans

LES PRINCIPAUX SECTEURS :

Industrie agro-alimentaire : **32 000 salariés**

Bois, papier-carton, meubles : **29 500 salariés**

Matériel de transport (*aéronautique et spatiale, navale, automobile*) : **28 000 salariés**

Produits électriques, électroniques, optiques : **18 000 salariés**

www.cgt-na.fr



Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Siège social

Bourse du Travail

44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex - Tel. 05 57 22 74 80 - secretariat@cgt-na.fr

Antenne de Limoges

Maison du Peuple

24 rue Charles Michels - 87000 Limoges - Tel. 05 55 79 52 47 - antenne.limoges@cgt-na.fr